

Diplômes Universitaires en Droit canonique

SPÉCIALISATION :

PROFESSIONS

DU DROIT ET DU CHIFFRE



ICP

FACULTÉ
DE DROIT CANONIQUE

L'esprit grand ouvert sur le monde

- > DU fondamental
- > DU Approfondissement

  L'exigence universitaire en ligne ou en présentiel

2023-2024

Les Diplômes Universitaires de Droit canonique sont des diplômes propres de l'Institut Catholique de Paris

Deux diplômes universitaires (D.U.)

Appréhender le droit canonique

Des objectifs communs :

- Connaître l'organisation et le fonctionnement administratif de l'Église catholique et de ses différentes institutions
- Faire correspondre les deux droits et traduire les termes d'un droit dans l'autre droit
- Travailler en relation avec des institutions catholiques et/ou des problématiques religieuses

Adaptés aux contraintes professionnelles

Un diplôme fondamental :

1 matière par semestre pendant 2 ans, pour une approche fondamentale du Droit canonique destinée aux professionnels.

Un diplôme approfondi :

2 matières par semestre pendant 2 ans - ou une matière par semestre pendant 4 ans - pour une formation approfondie.

Éligible à la formation professionnelle

- Cours en distanciel ou en présentiel au choix
- Un séminaire un samedi par semestre en présentiel à l'I.C.P. commun aux deux diplômes.

En DU approfondi, des **spécialisations** pour chaque profession : avocats et magistrats ; notaires ; experts comptables et commissaires aux comptes.

2 parcours, une continuité

Les matières du diplôme fondamental sont comprises dans le diplôme approfondi.
Un étudiant qui aurait validé le premier pourrait poursuivre avec le second en n'ayant plus que 4 cours à valider.

Des universitaires pour vous former



Cédric Burgun
Vice-Doyen de la Faculté et Professeur extraordinaire.
Docteur en Droit et en Droit canonique



Ludovic Danto
Professeur ordinaire et Doyen de la Faculté de Droit canonique. Maître en Droit et docteur en Droit canonique



Olivier Echappé
Professeur extraordinaire. HDR en Droit et Habilitation au doctorat en Droit canonique. Haut magistrat à la Cour de cassation



Bruno Gonçalves
Professeur extraordinaire
Docteur en droit et Docteur en Droit canonique



Bertrand Ollivier
Chargé d'enseignement.
Avocat au barreau de Paris, D.E.A. en Droit public et maîtrise en Droit privé



Emmanuel Petit
Recteur de l'Institut catholique de Paris, Professeur. Diplômé de Sciences Politiques et Docteur en Droit canonique



Emmanuel Tawil
Maître de conférences en Droit public (Paris 2), Docteur en Droit canonique, Docteur en Droit public, Diplôme post-doctoral en Sciences religieuses



Frédéric Fermanel
Chargé d'enseignement,
Docteur en Droit canonique

Vos interlocutrices pour vous inscrire ou vous renseigner



Cécile Madeddu
droit.canonique@icp.fr
+33 (0)1 44 39 58 82



Patricia Beauchaine
etudes.droit.canonique@icp.fr
+33 (0)1 70 64 29 78

D.U. Profession du Droit et du chiffre

Diplôme Universitaire fondamental en Droit canonique

Objectif :

- Acquérir une première connaissance du droit canonique
- Comprendre les structures de l'Eglise pour mieux conseiller et accompagner
- Articuler droit canonique et droit civil français notamment pour des questions patrimoniales

4 cours :

- Introduction au Droit canonique
- Droit canonique et civil des biens
- Gouvernement, office et ministères sacrés
- Un cours au choix :
 - Organisation des Eglises particulières
 - Droit canonique pénal

1 séminaire en présentiel, un samedi par semestre



D.U. Profession Magistrat, avocat

Diplome Universitaire approfondi en Droit canonique

Objectif :

- Informer et conseiller pour permettre de trouver des solutions adaptées aux questions juridiques lorsqu'elles concernent l'Église ou une institution catholique ;
- Garantir la sécurité juridique et la qualité des actes dans les deux droits ainsi que l'efficacité de la relation contractuelle ;
- Représenter et défendre l'Église, une institution catholique ou l'un de ses membres en cas de procédure.

D.U. Profession Notaire

Diplôme Universitaire approfondi en Droit canonique

Compétences acquises :

- Apporter une réponse éclairée aux problématiques quel que soit le domaine concerné ;
- Garantir la validité des informations données et leur conformité dans les deux droits ;
- Recevoir et garantir les actes quand l'Église, une institution catholique ou l'un de ses membres est l'une des parties (actes de donation, succession, impayés...).

8 cours :

- Introduction au Droit canonique
- Organisation des églises particulières
- Organisation de l'Église Universelle
- Droit canonique des personnes juridiques
- Droit canonique de la vie consacrée
- Procédure canonique 1
- Procédure canonique 2
- Droit canonique pénal

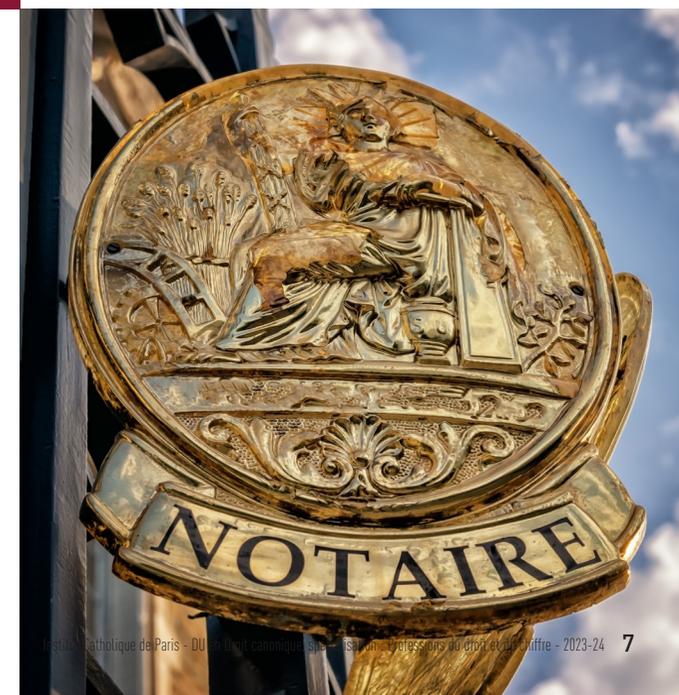
**1 séminaire en présentiel un samedi
par semestre**



8 cours :

- Introduction au Droit canonique
- Organisation des églises particulières
- Organisation de l'Église Universelle
- Droit canonique des personnes juridiques
- Droit canonique de la vie consacrée
- Droit canonique des biens
- Gouvernement, office et ministères sacrés
- Introduction aux droits français et européen des religions

**1 séminaire en présentiel un samedi
par semestre**



D.U. Profession Expert-comptable ou Commissaire aux comptes

8 cours :

- Introduction au Droit canonique
- Organisation des églises particulières
- Organisation de l'Église Universelle
- Droit canonique des personnes juridiques
- Droit canonique de la vie consacrée
- Droit canonique des biens
- Gouvernement, office et ministères sacrés
- Introduction aux droits français et européen des religions

1 séminaire en présentiel un samedi par semestre



Diplôme Universitaire approfondi en Droit canonique

Compétences acquises :

- Informer et conseiller pour trouver des solutions adaptées aux questions financières lorsqu'elles concernent l'Église ou une institution catholique ;
- Accompagner une institution catholique dans sa gestion administrative et ses évolutions ;
- Gérer les aspects financiers d'une institution ou association relevant du droit français en cohérence avec le droit canonique.



Une organisation commune pour toutes les formations

Chaque matière est suivie ou en présentiel ou en distanciel asynchrone (à déterminer lors de l'inscription). Seul le séminaire semestriel demande une présence sur le campus entre 9h et 17h un samedi par semestre.

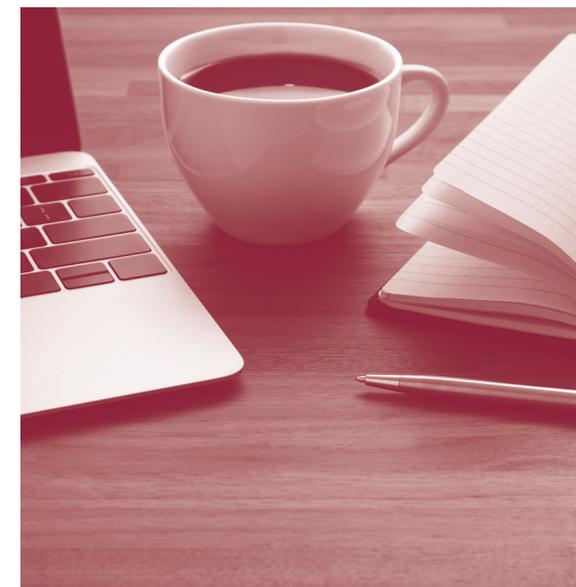
L'enseignement en ligne permet de suivre les modules choisis :

-  de chez soi, sans se déplacer ;
-  à toute heure, 24H/24, 7 jours/7 ;
-  à son rythme : vous pouvez interrompre le suivi d'un cours et y revenir plus tard, visualiser plusieurs fois la même séquence pendant tout le semestre.

Vous y accédez via un Espace Numérique de Travail (ENT) individuel (identifiant et mot de passe)

Validation des connaissances acquises

Pour chaque matière, la validation se fera sous la forme d'un examen final organisé à distance si le cours a été suivi selon cette modalité ou sur le campus si le cours a été suivi en présentiel



Les outils collaboratifs aux enseignants

-  Vous disposez d'un forum d'échanges qui vous permettra de poser à l'enseignant des questions complémentaires.
-  Vous bénéficiez aussi d'un fond documentaire téléchargeable sur l'ENT.

Informations pratiques

Comment s'inscrire ?

Envoyez :

- une lettre de motivation
- un *curriculum vitae*



Institut Catholique de Paris
Faculté de Droit canonique
21, rue d'Assas
75270 Paris cedex 06



etudes.droit.canonique@icp.fr

Tarifs

3 380 € par an

pour un D.U. en 2 ans

4 220 € par an

pour un C.U.D.C. en 2 ans

La Faculté de Droit canonique ne souhaite pas que le coût soit un frein à l'inscription. Il est possible, sur demande motivée, d'accorder des bourses.

Si vous souhaitez connaître les différentes modalités de financement de la formation, prenez contact avec nous.

Soutenir la Faculté de Droit canonique

La Faculté de Droit canonique mène plusieurs projets pour lesquels le mécénat est un soutien indispensable. Chacun est invité à être acteur et/ou relai de ces projets :

- Bourses pour des prêtres au Burkina et au Niger ;
- Soutien pour le voyage d'études annuel de la Faculté ;
- www.droitcanonique.fr ;
- projet de bourses à destination de la promotion d'étudiantes.

Informations détaillées sur demande au secrétariat.

Tout don à l'Institut Catholique de Paris donne droit à une déduction fiscale :

| | Don de 2 500 € | Don de 5 000 € | Don de 10 000 € |
|---|-------------------|-------------------|--------------------|
| Suite à la déduction fiscale, le coût est de : | | | |
| Pour un particulier, dans le cadre de l'IFI | 625 € | 1 250 € | 2 500 € |
| Pour un particulier, dans le cadre de l'IR | 850 € | 1 700 € | 3 400 € |
| Pour un particulier, dans le cadre de l'IS | 1 000 € | 2 000 € | 4 000 € |

Consulter le site **www.droitcanonique.fr**

Né du besoin d'un site francophone de référence comportant les deux Codes de Droit canonique, latin et oriental, à jour, d'autres textes fondamentaux, les derniers textes législatifs parus, le site [droitcanonique.fr](http://www.droitcanonique.fr) met aussi à disposition l'index de la revue *L'année canonique*, *la Recension canonique* - base de données recensant les articles pertinents des grandes revues canoniques -, la jurisprudence rotale traduite mais aussi des fiches pratiques pour des questions canoniques rencontrées par les curés, chanceliers, économistes des diocèses et des congrégations.

Une newsletter permet de se tenir informé des dernières mises à jour.



Institut catholique de Paris
Faculté de Droit canonique
21, rue d'Assas 75270 Paris cedex 06



etudes.droit.canonique@icp.fr



[facebook.com/droitcanonparis](https://www.facebook.com/droitcanonparis)



ICP

FACULTÉ
DE DROIT CANONIQUE

L'esprit grand ouvert sur le monde